

Société

LE VIEILLISSEMENT DES ESPACES RURAUX : UN ENJEU D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Anton Paumelle

03/09/2025

Le vieillissement de la population interroge le devenir de nombreux territoires et en particulier des espaces ruraux, en première ligne. Pourtant, c'est un enjeu qui peine à émerger comme priorité au sein des politiques dédiées à l'aménagement, selon Anton Paumelle, docteur en géographie à l'EHESS et postdoctorant au CNRS. Ce dernier en appelle à un changement de regard au sein des politiques locales qui permettrait d'assurer la nécessaire adaptation des territoires ruraux face à cette tendance lourde.

Trois quarts de siècle après l'appel d'Eugène Claudius Petit, alors ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, à un « plan national d'aménagement du territoire » visant une meilleure répartition des populations, des ressources et des activités, la question territoriale demeure d'une brûlante actualité. Face aux urgences écologique, économique et sociale, l'aménagement du territoire peine à se renouveler. Sortir de l'aménagement « à chaud », redonner prise au temps long et à l'anticipation, prendre soin des territoires de montagne, des littoraux, soutenir les petites et moyennes centralités, impliquent sans doute de changer de logiciel, en redonnant du souffle à l'action publique et en ouvrant de nouveaux horizons. Compte tenu de l'ampleur des enjeux, cela suppose, très vraisemblablement, de réconcilier aménagement du territoire et décentralisation en faisant place aux démarches situées, aux coopérations locales, à l'expérimentation, tout en réaffirmant le rôle structurant de l'État et de l'Union européenne. C'est une approche visant à « ménager » le territoire et à soutenir les initiatives en faveur d'une transition écologique et solidaire qui contribuera à son appropriation par les citoyens. Dans cette optique, l'Observatoire de l'expérimentation et l'innovation locales (OEIL) de la Fondation propose, pour plusieurs mois, un cycle de réflexion consacré à l'aménagement du territoire et son devenir.

Timothée Duverger et **Achille Warnant**, directeurs de l'Observatoire de l'expérimentation et l'innovation locales de la Fondation Jean-Jaurès

Au cours des trois dernières décennies, la France a connu un vieillissement de sa population d'une ampleur inédite. La part de personnes âgées de 65 ans et plus est passée d'environ 14% à près de 21% entre 1990 et 2022¹. Cette tendance, vouée à s'accroître dans les années à venir², interroge le devenir de nombreux territoires. La capacité des collectivités locales à répondre aux besoins d'une population de personnes âgées de plus en plus nombreuse apparaît notamment comme une problématique majeure.

À l'échelle locale, tous les territoires ne sont pas concernés au même titre par le vieillissement démographique. Les espaces ruraux sont notamment positionnés en première ligne. Une grande partie des campagnes recense en effet une véritable surreprésentation de personnes âgées. Toutefois, si de multiples actions sont menées dans ces territoires pour gérer et anticiper les besoins de cette population, le vieillissement peine à réellement émerger comme une priorité pour les décideurs et les acteurs locaux, notamment au sein des politiques dédiées à l'aménagement. Le milieu résidentiel est pourtant central dans l'expérience du vieillissement des individus. L'accès des personnes âgées aux services (notamment de santé), aux commerces, aux mobilités, aux espaces publics, à des logements adaptés, etc. constitue une question de premier ordre, qui interroge l'évolution des territoires ruraux contemporains.

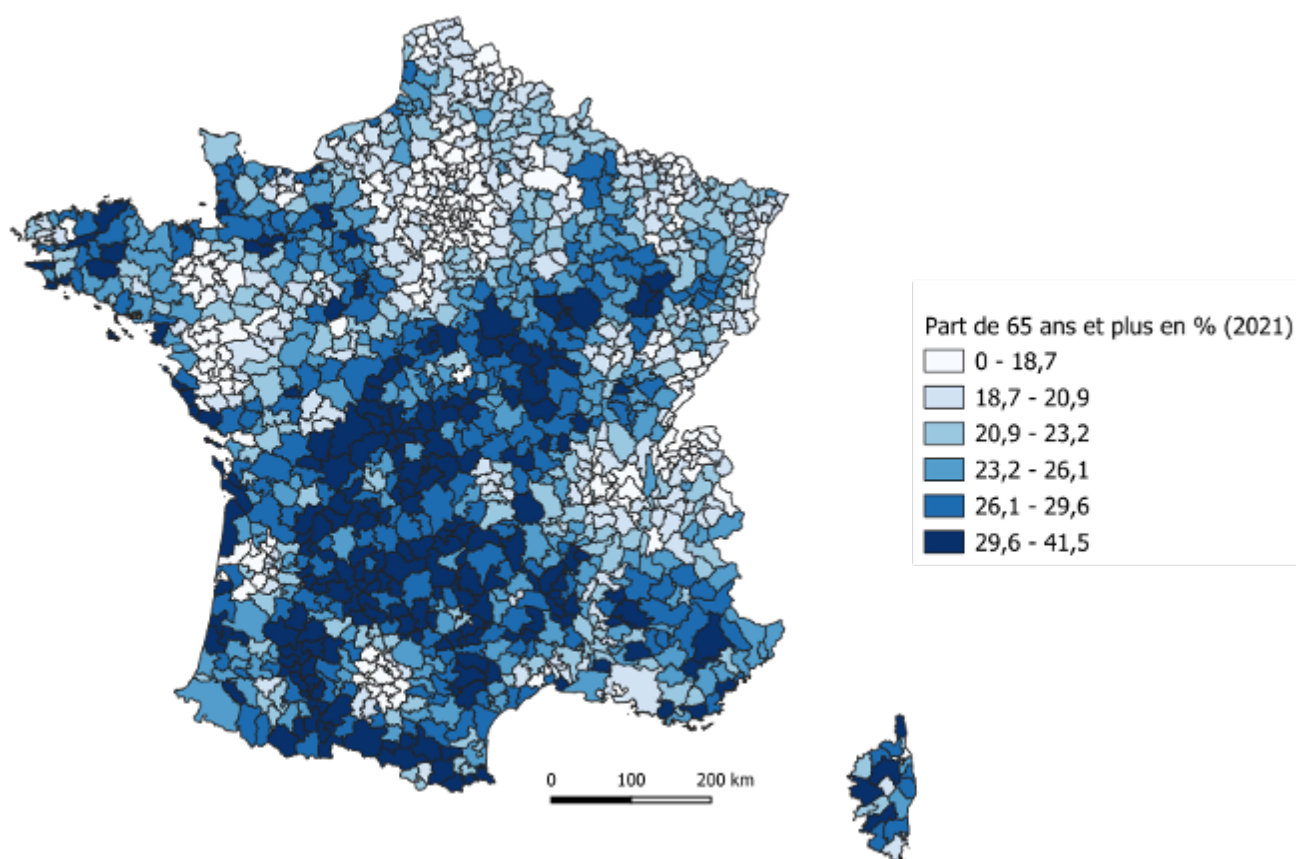
Cette note vise ainsi à participer aux réflexions, encore discrètes, sur l'adaptation nécessaire des territoires ruraux au vieillissement de la population. Elle découle notamment d'un travail de recherche réalisé en géographie sur le vieillissement de la population dans les bourgs ruraux français³.

Les espaces ruraux en première ligne face à la forte présence de personnes âgées

Depuis 2010 et l'arrivée à l'âge de la retraite de la première génération du baby-boom, le vieillissement de la population s'accroît en France. Il concerne cependant un grand nombre d'espaces ruraux depuis longtemps⁴. La carte ci-dessous, qui représente la part des 65 ans et plus au sein des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en France, laisse quasiment apparaître les contours des espaces ruraux français et des littoraux atlantique et méditerranéen. Les campagnes peu denses de la diagonale des faibles densités, allant de l'Yonne au Béarn (Dordogne, Lot, Creuse, etc.) et de la France de l'ouest (Bretagne, Manche, Vendée par exemple) ressortent particulièrement. Il s'agit là d'un constat qui dépasse le cadre national. Dans la plupart des pays européens, la proportion de personnes âgées est plus importante dans les espaces ruraux même si le gradient rural-urbain cache aussi de grandes disparités régionales. En

France, les campagnes du nord-est sont par exemple plus jeunes que celles du sud-ouest. Par ailleurs, au sein des espaces ruraux, il existe une diversité de territoires à l'échelle locale. Les petites villes, et surtout les bourgs ruraux, tendent à recenser davantage de personnes âgées au sein de leur population.

La proportion de personnes âgées en France à l'échelle des EPCI selon le recensement de la population de 2021



Source : carte réalisée par Anton Paumelle à partir des données de l'Insee sur le recensement en 2021.

Si le vieillissement de la population est un processus incontournable pour une grande diversité de territoires (périurbains, grands centres urbains, banlieues) à l'échelle nationale, les espaces ruraux apparaissent ainsi en première ligne au regard de la proportion de personnes âgées dans leur population. Les enjeux qui en résultent en termes d'aménagement des territoires y sont par conséquent particulièrement prégnants. Les territoires ruraux ne font, toutefois, pas tous face aux mêmes défis.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

Abonnez-vous

Des vieillissements, des vieillesse et des ruralités : une diversité à prendre en compte

Dans les documents d'urbanisme et au sein de nombreux travaux, les « personnes âgées » sont souvent manipulées de manière homogène, excluant la diversité des groupes sociaux qui les composent. Il en va de même pour le phénomène de vieillissement d'un territoire. Celui-ci est souvent renseigné, comme nous venons de le faire, simplement par la proportion de 65 ans et plus dans la population et parfois par sa variation. Or, à l'échelle locale, il existe en réalité une grande diversité de vieillissements démographiques et de vieillesse. La prise en compte de cette diversité apparaît déterminante dans la conception de politiques adaptées.

Tout d'abord, au sein du groupe social « personnes âgées » se cache une grande diversité d'individus dont les pratiques, les besoins et les aspirations diffèrent. La participation à la vie sociale, associative ou le recours à des services de soin peut par exemple différencier largement les personnes âgées autonomes de celles, souvent plus âgées, en perte d'autonomie. Par ailleurs, les « personnes âgées » peuvent aussi bien être des anciens cadres que des anciens agriculteurs, ouvriers ou employés. Au même titre que dans la population active, il existe de fortes inégalités de capital économique, social et culturel au sein de ce groupe social. Des différences de genre sont également à prendre en compte, alors que ces individus sont majoritairement des femmes et ce, plus l'âge avance. Enfin, alors que la liste pourrait être longue (par exemple le parcours migratoire, etc.), il ne faut pas oublier que les personnes âgées appartiennent à des générations différentes avec des codes sociaux, des références culturelles et des attentes différentes et qui évoluent. Les individus qui ont 85 ans en 2025 sont par exemple nés durant la Seconde Guerre mondiale alors que ceux qui ont aujourd'hui 65 ans ont vu le jour au cœur des Trente Glorieuses. En résumé, les « personnes âgées » sont loin de constituer un groupe homogène.

Ensuite, si de nombreux territoires ruraux vieillissent, ils ne vieillissent pas tous de la manière. Certaines campagnes encore relativement jeunes voient par exemple leur population vieillir fortement ces dernières années. C'est le cas dans les régions des Hauts-de-France ou du Grand-Est. À l'inverse, d'autres territoires ruraux avec une population très âgée constatent une stagnation, voire une diminution du nombre de personnes âgées (par exemple dans le Limousin ou les Pyrénées). Il existe en réalité une multitude de configurations. Par ailleurs, les déterminants du

vieillissement peuvent différer. Certaines campagnes connaissent un vieillissement dit « par le bas » découlant principalement du départ des populations jeunes et de la baisse du nombre de naissances (par exemple le nord de la diagonale des faibles densités, le sud du Massif central), tandis que d'autres observent un « vieillissement par le haut » lié notamment à l'arrivée de nouveaux habitants à l'âge de la retraite (par exemple en Occitanie ou en Bretagne). Les effets du vieillissement sur les dynamiques territoriales varient par conséquent fortement selon les cas de figure.

Enfin, alors qu'il existe des vieillesse et des vieillissements, il existe également une diversité d'espaces ruraux bien connue en France. Le rapport du conseil scientifique de France Ruralités en fait par exemple la plus récente démonstration⁵. Or, les caractéristiques des territoires locaux influencent largement l'expérience de vieillissement des individus. L'accessibilité aux services de soin diffère par exemple beaucoup entre certains villages isolés de haute montagne et des petites centralités à proximité d'une grande agglomération. Il en va de même pour l'accès à un ensemble d'équipements, de services, de commerces, de sociabilités, etc. Par ailleurs, le contexte socio-économique peut également avoir une influence importante : alors que certaines campagnes connaissent une « déprise rurale » (par exemple les anciens bassins industriels de l'Aisne ou de Haute-Marne) et d'autres un « renouveau rural » (par exemple les territoires attractifs en Dordogne ou dans les Alpes-de-Haute-Provence), les moyens et priorités de l'action publique locale peuvent largement varier.

Il apparaît dès lors important de prendre en compte cette diversité dans les réflexions menées à différentes échelles sur l'adaptation des territoires locaux au vieillissement.

Le maillage des bourgs et petites villes : une ressource essentielle en danger

Au cœur des campagnes françaises, certains territoires apparaissent plus favorables au vieillissement que d'autres. C'est le cas notamment des bourgs et des petites villes. Alors que les personnes âgées peuvent faire face à d'importantes difficultés liées à l'isolement social et à l'éloignement aux services et aux commerces, le maillage dense de ces petites centralités en France apparaît comme une véritable ressource. Les bourgs et petites villes garantissent, en effet, la présence à proximité de services de santé (aides à domicile, infirmiers et infirmières, médecins), de commerces élémentaires (boulangeries, pharmacies, banques, épiceries, etc.), d'une diversité de logements (individuel, collectif, spécialisé -Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), résidence autonomie, etc.), de lieux de socialisation (associations sportives,

culturelles, dédiées aux seniors) et d'un environnement plus propice aux mobilités réduites. À ce titre, ce sont des lieux particulièrement attractifs sur le plan résidentiel pour ces populations. Ils accueillent de nombreuses personnes déménageant à l'âge de la retraite mais aussi à un âge plus avancé, souvent à la suite d'un événement biographique (chute, veuvage, etc.) et à l'entrée en dépendance. Par ce choix résidentiel, les personnes âgées souhaitent, au moins pour une partie d'entre elles, favoriser les conditions de leur fin de vie tout en demeurant ancrées au sein d'un territoire rural.

Toutefois, alors que le nombre de personnes âgées tend à augmenter, de très nombreux bourgs et petites villes connaissent dans le même temps d'importantes difficultés. À une échelle intracommunale, les centres-bourgs sont souvent touchés par exemple par une dégradation importante de leur offre commerciale et résidentielle. Par ailleurs, le phénomène de désertification médicale accompagne ces difficultés. Face à une population vieillissante, la demande en soin augmente et le manque de médecins inquiète significativement. L'ensemble de ces tendances fragilise par conséquent la capacité de ces centralités à constituer des ressources pour les habitants âgés dans les campagnes. En outre, si depuis quelques années les petites villes et les bourgs ruraux font l'objet d'une attention spécifique de la part de l'action publique nationale et locale afin de les « revitaliser », le chemin est encore long et le rôle de ces communes pour les personnes âgées n'est que très rarement souligné⁶.

La forte présence de personnes âgées, un vecteur potentiel de développement local

Au-delà des enjeux que représente le vieillissement pour les collectivités locales, il apparaît important de souligner que ce phénomène démographique peut également accompagner le développement local des territoires concernés, notamment lorsqu'il s'explique en partie par l'arrivée de retraités.

À rebours d'une partie des représentations, les personnes âgées jouent en effet un rôle majeur dans la préservation et le développement d'une partie de l'activité commerciale et de l'emploi (notamment de services) au sein des espaces ruraux. Les retraités apparaissent notamment par leurs habitudes de consommation comme les principaux clients des commerces de centres-bourgs. Même les pensionnaires des Ehpad participent à faire travailler les commerçants de ces communes (boulangers, fleuristes, couturiers, etc.). Le vieillissement de la population s'accompagne, en outre, du développement des emplois de services à la population. Les aides à domicile, infirmiers et infirmières, auxiliaires de vie, etc. sont par exemple particulièrement présents dans

ces communes.

Au-delà de la sphère économique, la forte présence de personnes âgées contribue, de plus, en de nombreux points à maintenir et à développer la vie sociale des territoires ruraux. Pour de nombreux retraités, le temps de la retraite rime avec celui du bénévolat. Les retraités portent par conséquent une forte contribution au sein de la sphère associative⁷. Ils y sont présents en nombre et sont souvent en charge des postes à responsabilité. Leur investissement associatif peut participer à maintenir des équipements culturels (cinémas, musées, crèches, maisons des jeunes et de la culture, etc.) ou des associations en direction des individus les plus précaires. Par ailleurs, ils sont également fortement impliqués dans la vie politique locale. Nombreux sont les retraités au sein des conseils municipaux ruraux ou qui s'impliquent dans des démarches de démocratie participative. Enfin, ils peuvent faire preuve d'une attention plus informelle, de tous les jours, et participer par cette voie à la vie sociale⁸.

Les personnes âgées jouent ainsi un rôle majeur dans le développement local d'une grande partie des communes rurales, et en particulier des petites centralités. Cependant, la forte présence de personnes âgées semble encore négativement perçue par une majorité d'élus et d'acteurs locaux.

Pour un changement de regard au sein des politiques locales

Quel que soit le contexte, les stratégies locales d'attractivité des élus ruraux sont aujourd'hui majoritairement tournées vers les jeunes ménages. L'ambition première est souvent d'attirer des jeunes pour maintenir les écoles. Cette situation témoigne du très fort attachement local pour les équipements et services publics élémentaires (école, poste, etc.), dans un contexte de retrait de certains d'entre eux dans les espaces ruraux. La lutte contre le phénomène de vieillissement occupe également une place de choix. Il s'agit aussi d'attirer des jeunes pour lutter contre le vieillissement. Malgré les apports cités plus tôt, la forte proportion de personnes âgées demeure en effet fréquemment perçue comme une fragilité. Dans les documents d'urbanisme, elle est souvent catégorisée comme un problème à résoudre au même titre que peuvent l'être la vacance commerciale ou un taux de chômage élevé. Les actions visant à adapter ces communes aux personnes âgées ne sont, dès lors, pas prioritaires. Certains acteurs locaux considèrent même qu'elles pourraient entrer en conflit avec les stratégies dirigées vers les jeunes.

Le vieillissement génère une forme d'incertitude. Les élus ont souvent le sentiment qu'il n'est pas gage d'une perspective durable. Cette crainte est en partie liée à une forme de méconnaissance de ce phénomène et de ses effets territoriaux. Au sein des diagnostics réalisés par les agents territoriaux ou par des bureaux d'étude, les facteurs explicatifs du vieillissement de la population

ne sont par exemple quasiment jamais mentionnés. L'inquiétude des élus tient aussi au risque perçu de saturation de la demande de soins à court et moyen termes dans ces territoires. Enfin, ces stratégies en direction des jeunes attestent de la dimension négative des représentations que portent les acteurs locaux sur le vieillissement de la population. Le lien fréquemment établi dans les discours entre vitalité de la commune et jeunesse de la population l'illustre très bien. Il faudrait nécessairement « rajeunir » les territoires ruraux pour les « redynamiser ». Or, la forte présence de personnes âgées n'est pas mécaniquement un signe de difficulté pour ces territoires. Comme nous l'avons discuté précédemment, ces populations peuvent participer activement aux dynamiques socio-économiques et à la « vitalité » ou au « dynamisme » des territoires ruraux. Par ailleurs, les stratégies locales visant à attirer des jeunes ménages sont rarement efficaces et, lorsqu'elles le sont, l'arrivée de populations actives n'est *a contrario* pas mécaniquement synonyme d'apports du même ordre. Les jeunes ménages tendent par exemple à moins consommer dans les commerces de centres-bourgs et à bénéficier de peu de temps libre pour s'investir dans la vie citoyenne et associative locale. On retrouve ici sans doute le poids des représentations sociales majoritairement négatives autour des personnes âgées et de l'étiquetage ancien de cette catégorie de population en problème dans la société française. Il apparaît important, à ce titre, de renouveler ce regard pour mener à bien des politiques locales en phase avec le vieillissement démographique actuel et accompagnant le développement local. Certaines initiatives récentes tendent d'ailleurs à emprunter cette voie.

En France, certaines communes rurales tendent par exemple à prioriser les besoins des habitants et notamment des plus âgés plutôt que de mener des stratégies d'attractivité auprès de populations jeunes extérieures. Le cas de Xertigny, dans les Vosges, est à cet égard intéressant. Les stratégies locales de la commune sont renseignées dans un ouvrage publié par le programme Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (Popsu) par Johan Freichel, Frédéric Balard et Elsa Martin⁹. Considéré comme un bourg périurbain, et en proie à des difficultés en termes d'emploi et de population, Xertigny a axé sa politique locale en direction des personnes âgées. La municipalité a par exemple eu pour projet de créer différents logements spécifiques pour ces catégories de population. Un nouvel Ehpad a vu le jour et une résidence autonomie est en réflexion et ce, dans le cadre de politiques visant à revitaliser le centre-bourg. Dans leurs discours, les élus affirment prioriser les habitants et souhaiter offrir un parcours résidentiel adapté aux personnes âgées avec une offre de logement diversifiée. Si les politiques locales menées à Xertigny ont leurs limites¹⁰, la commune offre malgré tout un exemple alternatif qui paraît plus approprié aux enjeux qui découlent de la forte présence de personnes âgées dans ces territoires.

Le cas français fait, de plus, écho à d'autres contextes nationaux. Parmi eux, le cas japonais offre

notamment des perspectives intéressantes. Le vieillissement de la population y est d'une ampleur inédite à l'échelle mondiale et de nombreux territoires mènent des stratégies d'attractivité résidentielle en direction des personnes âgées. Ces politiques ne sont pas considérées comme alternatives dans l'archipel. Du côté des petites villes et espaces ruraux, elles sont notamment apparues suite aux échecs répétés des stratégies d'attractivité en direction des jeunes. Elles ont également découlé des dynamiques démographiques et migratoires du pays. D'une part, alors que la population nationale nipponne allait commencer à décroître, le nombre de personnes âgées était, lui, voué à augmenter. D'autre part, cette catégorie de population demeurait la plus susceptible d'être attirée par les régions non métropolitaines. Il a toutefois fallu un changement de regard. Considérées d'abord comme un fardeau pour l'économie locale, les personnes âgées ont progressivement été perçues comme des ressources démographiques et économiques. Parmi les politiques locales mises en place pour attirer les retraités dans certaines petites villes japonaises, plusieurs sont renseignées au tournant des années 2010 à Hokkaidō, dans le nord du pays. Alors que la génération du baby-boom est sur le point d'arriver à la retraite, de nombreuses municipalités initient des stratégies pour les attirer. Elles se focalisent notamment sur les jeunes retraités au capital économique élevé et développent d'importants projets d'adaptation de leur territoire au vieillissement. L'objectif est de rendre ces territoires « age-friendly » et propices au vieillissement dans de bonnes conditions. Les stratégies d'attractivité résidentielle japonaises ne sont pas épargnées par une série de limites (la stratégie étant focalisée plutôt sur les personnes âgées aisées, au cœur de logiques de compétitivité territoriale, et s'avérant plus ou moins efficace selon les cas de figure), mais présentent toutefois deux avantages majeurs. Elles apparaissent, en premier lieu, en phase avec la réalité migratoire et démographique de ces municipalités et se sont ainsi débarrassées d'une partie des représentations négatives qui entourent le vieillissement démographique. Elles s'inscrivent, en second lieu, au sein d'un mouvement plus large d'adaptation nécessaire des territoires au vieillissement de la population. Ainsi, sur l'archipel nippon, de nombreuses initiatives locales visent à rendre les environnements urbains « age-friendly » et à améliorer la qualité de vie des populations âgées dans un contexte de post-croissance. Ce regard étranger, bien qu'inscrit dans des contextes politiques et socio-économiques différents et présentant des limites, peut constituer un point de repère et pousser les collectivités vers des stratégies locales mieux adaptées aux profils de leur population.

Conclusion : repenser l'aménagement rural à l'heure du vieillissement

En France, si les espaces ruraux sont aujourd'hui particulièrement concernés par le vieillissement démographique, les défis qui en découlent pour l'action publique territoriale semblent encore peu

discutés. Cette note vise donc à participer aux réflexions autour de cette question en appuyant différents points. Tout d'abord, il nous semble nécessaire d'insister sur la diversité des situations à l'échelle locale. Si le vieillissement est régulièrement appréhendé par l'action publique comme un processus homogène, dont seule l'ampleur varie, les enjeux qui en relèvent peuvent être en réalité particulièrement variés. Ses facteurs explicatifs, le profil des personnes âgées et les caractéristiques des territoires concernés sont à prendre en compte afin de penser des politiques locales adaptées. Ensuite, nous souhaitons souligner l'importance des bourgs et petites villes dans l'expérience du vieillissement au sein des espaces ruraux. Ces communes apparaissent comme des lieux particulièrement favorables pour les personnes âgées, notamment au moment de leur entrée en perte d'autonomie, compte tenu de leurs caractéristiques historiques (présence de commerces, services, associations, logements diversifiés, etc.). À ce titre, alors qu'elles font face à une série de difficultés socio-économiques, nous plaçons pour la prise en compte de ce rôle dans les politiques nationales et locales d'aménagement des territoires ruraux. Enfin, il nous paraît essentiel de participer à faire évoluer le regard que peuvent porter les élus locaux sur les effets du vieillissement de la population sur le développement de leurs territoires. Malgré des défis importants d'ordre médico-social, la forte présence de personnes âgées peut également participer à maintenir voire à développer sur le plan démographique, social et économique certains territoires ruraux. En plus de favoriser le vécu des personnes âgées, la mise en place de politiques locales en direction de cette population peut ainsi s'inscrire dans une véritable stratégie de développement local alignée avec les réalités migratoires et démographiques des espaces ruraux contemporains. Pour finir, il apparaît important de souligner que les politiques d'adaptation des territoires au vieillissement peuvent être pensées conjointement avec celles relatives à la transition environnementale. Les initiatives visant à maintenir les centres-bourgs et à les adapter aux personnes âgées permettent par exemple de limiter les déplacements mais aussi l'étalement urbain. Ce texte invite, à ce titre et plus largement, à prolonger les discussions transversales pour penser les espaces ruraux afin que ceux-ci soient un peu plus en phase avec les grands bouleversements territoriaux à l'œuvre et à venir.

1. Selon l'Ined, voir la base de données « [Population par âge depuis 1946. France métropolitaine](#) », Insee.
2. Voir par exemple les prévisions réalisées par l'Insee : « [Tableaux de l'économie française. Édition 2020](#) », 27 février 2020.
3. Voir la thèse soutenue en 2024 : Anton Paumelle, « [Le vieillissement de la population, un renouveau pour les bourgs ruraux français ? Dynamiques socio-économiques et action publique](#) », EHESS.
4. On notera que le vieillissement de la population concerne aussi largement certains espaces urbains. Les personnes âgées sont même une majorité à vivre dans les villes, à l'image de la population générale. Il s'agit donc d'un sujet également important dans ces territoires.
5. Monique Poulot, Hélène Milet et Achille Warnant (dir.), [Des campagnes aux ruralités. Changer de regard sur les ruralités, pour des politiques publiques adaptées à leurs réalités et soucieuses de leur diversité](#), Conseil scientifique France Ruralités, 2024.

6. Il existe bel et bien des initiatives et injonctions à conduire des politiques dédiées au « Bien vieillir » au sein de ces centralités. La démarche « Bien vieillir » au sein du programme national Petites villes de demain, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), en est l'une des illustrations. L'objectif affiché est d'accompagner les projets qui visent à améliorer les conditions de vie des habitants en perte d'autonomie au sein des communes lauréates du programme. Il existe un club thématique autour de ces enjeux qui réunit des élus et des chefs de projet, ainsi qu'une série de dispositifs d'aides financières spécifiques. Toutefois, ces initiatives demeurent pour l'heure encore limitées.
7. Voir sur ce sujet l'article de Lionel Routeau et François-Charles Wolff, « **Hors thème : La participation associative et le bénévolat des seniors** », *Retraite et société*, vol. 1, n°50, 2007, pp. 157-189.
8. Pour aller plus loin : Catherine Gucher, « **La participation sociale des retraités** : Un atout pour les territoires ruraux », *Pour*, vol. 1, n°233, 2018, pp. 163-169.
9. Johan Freichel, Frédéric Balard et Elsa Martin, *Habiter et vieillir* : trajectoires résidentielles à Xertigny (Vosges), Flammarion, coll. « Autrement », Paris, 2022.
10. Voir Christelle Granja, « **Logements et ruralités : à Xertigny, comment vieillir chez soi** », *Libération*, 20 juin 2025.